

## La Ville d'Alençon labellisée "Ville Active et Sportive"

Mardi 7 février 2017 à Montpellier



Le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, l'Union sport & cycle et l'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES) ont lancé un label "Ville active et sportive". Ce label a pour objet de valoriser les communes qui :

- proposent une offre d'activités physiques et sportives innovante, de proximité et accessible au plus grand nombre,
- contribuent par ce biais à l'animation et l'attractivité de leur territoire, au renforcement du lien social, au tourisme et au bien-être des concitoyens.

La Ville d'Alençon s'est portée candidate à ce label en s'appuyant sur :

- une approche volontariste et une démarche de concertation en lien avec le secteur sportif sur l'ensemble des projets,
- un patrimoine sportif dense et diversifié,
- une offre sportive multiple en direction de tous les publics.

Cette 1<sup>ère</sup> édition est parrainée par Tony ESTANGUET, Co-Président de la candidature Paris 2024 qui a participé aux conclusions du Comité de Labellisation. Ce Comité, composé d'experts, de représentants d'organisations professionnelles et publiques, avec la participation et le soutien de Sport et Citoyenneté et les Éditions du Bionnay, s'est réuni pour examiner les nombreux dossiers de candidatures reçus pour cette première édition.

Après examen des nombreux dossiers, le Comité, a attribué à la Ville d'Alençon, lors de la cérémonie officielle qui s'est déroulée mardi 7 février 2017 à Montpellier, en présence de Thierry Braillard, secrétaire d'État aux Sports, le label "Ville active et sportive" avec 2 lauriers pour une durée de 2 ans.

175 villes ont obtenu un label :

- 62 villes de 1 laurier
- 91 villes de 2 lauriers (dont Alençon)
- 22 villes de 3 lauriers



### Contact

Département Vie éducative et sportive  
Service Sports et camping  
02 33 32 41 00